

CUCL MIVEGEC – 18 décembre 2017

Compte Rendu de Séance

Liste des membres du CUCL

ABATE Luc, IE	présent
BASTIEN Patrick, DUA	présent
HIDE Mallorie, IE	présente
FOURNET Florence, CR	présente par visio depuis la Côte d'Ivoire
BRAZIER Lionel, IE	présent
BROUTIN Hélène, CR	présente par visio depuis le Sénégal
HURTREZ-BOUSSES Sylvie, Pr	empêchée
KENGNE Pierre, IR	présent
KUK Nada, AJT	empêchée
LARDEUX Frédéric, CR	présent par visio depuis la Bolivie
McCOY Karen, DR	présente par visio depuis La Réunion
RENAUD François, DUA	empêché, remplacé par F Prugnelle
SIMARD Frédéric, DU	présent
TOTY Céline, IE	présente par visio depuis La Réunion
YAHOUEDO Gildas, étudiant	à remplacer

Invités (sans possibilité de vote):

Responsables d'équipes non membres du CU-CL : Anne-Laure BAÑULS, Christophe PAUPY, Christine CHEVILLON (empêchée).

Les assistantes de l'unité : Valérie DELPLANQUE, Audrey RAVAT, Nadine MAURY (empêchée).

Représentant/e AP : Cécile BRENGUES

Représentante Qualité : Marie Rossignol (empêchée)

Autre Invité/e : Carlo COSTANTINI (point Nagoya)

La réunion se déroule en salle 151, campus IRD DR Occitanie

Début de la réunion à 14h30.

Informations sur l'Unité

- Personnel :

o Validation Election DUA

Rappel du déroulement et des résultats du scrutin :

Les élections ont été organisées via le site Belenios (*online voting system*). Les 103 titulaires de MIVEGEC étaient appelés à se prononcer. Trois candidats (DR CNRS) se sont présentés: Karen McCoy (KM), Frédéric Thomas (FT) et Franck Prugnotte (FP).

1^{er} tour (26/11/2017): 3 candidats, Participation=92/103(89.3%), résultats : FP=35, KM=27, FT=26, blancs=4 ;

2eme tour (8/12/2017) : Participation=81/103 (78.6%), 2 candidats, résultats : FP=41, KM=35, blancs=5.

Elu : Franck Prugnotte.

Le CUCL valide à l'unanimité des membres présents le processus et le résultat de l'élection.

La nomination officielle de Franck comme DU Adjoint CNRS de MIVEGEC doit maintenant être obtenue de nos tutelles (par décision du CNRS après accord de l'IRD et de l'UM).

o Retour sur arbitrages Expat/Accueil/MLD/Sud-Nord

Demandes introduites:

4NAF : Garchitorea, Fournet, Kengne, Morlais.

3 accueils CNRS : Lefèvre, Hidé, Broutin.

7 PAF : Ayala (>4ans), Moiroux, Mouline, Hamel, Choisy (>4ans), Pompon, Egrot

10 MLD (25 mois) : Le Goff(4), Brengues(4), Abate(2), Paupy (2), Bañuls (3), Gouagna (2), Rahola (2), Liégeois (2), Mathieu-Daudé (2), Boussets (2).

5 mobilités Sud-Nord (12 mo) : Missé, Chevillon, Rémoué, Constantin de M., Paupy.

Total des demandes >950.000 Euros alors que le DSAS dispose de <900.000 Euros de budget.

Pour mémoire, la masse salariale de MIVEGEC représente 40% du DSAS de l'IRD. Mais même dans ces conditions, il est évident que tout ne pouvait pas passer. Le DU a négocié autant que possible avec le département, qui a ensuite décidé des arbitrages.

Arbitrages :

2 NAF à partir du 01/09 : Fournet (Côte d'Ivoire), Kengne (Gabon).

2 accueils : Lefèvre (Burkina Faso) et Hidé (à partir du 01/09 au Cambodge).

5 PAF : Moiroux, Hamel, Choisy (expat payée par OUCRU au Vietnam), Pompon (expat payée par Duke NUS à Singapour), Egrot (10 mo, retour en juin 2019).

7 MLD (18 mois) : Abate (Cameroun, 2mo), Bañuls (Vietnam, 2mo), Brengues (La Réunion, 3mo), Garchitorea (Madagascar, 4mo), Le Goff (La Réunion, 3mo), Mouline (Burkina Faso, 2mo), Paupy (Gabon, 2mo).

2 mobilités Sud-Nord : Biguezoton (Chevillon) et Wichit (Missé).

Des négociations sont encore en cours avec le département IRD pour assurer une présence en continu au CIRMF qui change de statut et de direction cette année.

Une discussion s'engage sur les conditions d'accueil des bénéficiaires des mobilités Sud-Nord.

L'expérience de cette année avec une chercheuse de Bangui est assez déplorable sur cette question : nos partenaires invités sont logés par l'IRD et ne perçoivent qu'une avance sur une indemnité minimale (17Euros/jour pour les repas), le solde leur étant remis au retour dans leur pays, après justification du séjour. Dans ces conditions, les moyens mis à leur disposition ne permettent absolument pas de terminer le séjour dans de bonnes conditions matérielles. MIVEGEC fera remonter le souci auprès du département SAS et Anne-Laure se propose d'en parler également au CS IRD.

Retours prévus courant 2018 :

- Ayala : fin d'expat fev. 2018, en négociation pour prolongement jusque juin ;
- Rahola : retour en février 2018
- Bañuls : retour en mars 2018
- Poinsignon : retour en sept 2018
- Gouagna : retour en aout 2018
- Mouline : fin d'expat en sept 2018

Entre ceux qui ne partent pas et ceux qui reviennent, la question des bureaux va vite revenir sur le devant de la scène. En conséquence, il est inévitable que la salle café de MIVEGEC sur le site de l'IRD disparaisse dès le début d'année. Franck Prugnotte mentionne qu'il y a de l'espace bureau libre dans le bâtiment Kayak. Eric Leroy, de retour en France fin décembre, occupera certains bureaux mais il est encore possible de loger du personnel des autres équipes.

o **Autres mouvements de personnels**

Intégration de Delphine Patrel (IRD/T)

D Patrel est une technicienne IRD qui a travaillé à TransVHIMI, à Intertryp puis au LSTM avant de bénéficier d'une décharge pour activités syndicales à l'IRD. Arrivée au terme de son activité syndicale, Delphine était en recherche d'une structure d'accueil. Ses compétences en biologie cellulaire et biologie moléculaire ainsi que sa proximité avec certaines personnes de MIVEGEC, l'ont conduite à demander son intégration dans l'Unité où elle travaillera à 50% (Delphine bénéficie d'un congé de formation à 50% pour poursuivre des études de droit) dans l'ESF TVE (D Missé). Nous ferons, ensemble et avec la DRH de l'IRD, un point courant juillet 2018 pour évaluer le positionnement de Delphine dans l'Unité et la poursuite ou non de son activité dans l'Unité. Le CUCL précise qu'il aurait aimé être consulté sur cette opportunité d'intégration a priori afin de l'évaluer et de faire d'éventuelles recommandations. En particulier, les membres du CUCL souhaitent que D Patrel ait l'opportunité de découvrir l'ensemble des activités de recherche conduites dans les différentes équipes de MIVEGEC, étant entendu que ses compétences peuvent également intéresser d'autres équipes, a fortiori dans un contexte de pénurie de soutien technique. Le CUCL demande à pouvoir se prononcer lors de l'évaluation de la prolongation ou non de l'affectation de Delphine dans MIVEGEC en 2018.

Arrivée d'Antoine Claessens (INSERM/CR)

Antoine Claessens, a été recruté CR lors des derniers concours INSERM et affecté dans MIVEGEC où il intégrera l'équipe BioGEPPE en janvier prochain. Antoine s'est présenté à l'Unité lors de notre dernière AG où il a exposé son projet de recherche (paludisme/asymptomatiques). Antoine a également déposé un dossier ATIP pour financer sa recherche. L'INSERM n'a pas contacté les autres tutelles de l'Unité pour l'affectation d'Antoine, décidée de manière unilatérale et sans parler de frais d'environnement (ie, l'INSERM n'est pas tutelle de l'Unité et ne nous donne aucun budget de fonctionnement, ni à ses chercheurs). Nous avons maintenant 2 chercheurs INSERM affectés dans l'Unité et il serait bon de se renseigner sur les modalités de fonctionnement, vues de l'INSERM. Le DU se charge de questionner l'INSERM à ce sujet, avant d'informer les autres tutelles de l'UMR.

Congé formation de Valérie Noel (CNRS/T)

Valérie Noel (EEPI) est en congé formation pendant toute l'année universitaire 2017/2018 pour la préparation d'un M2 Bioinformatique. Cette formation étant entièrement à sa charge mais pouvant, à terme, bénéficier à toute l'Unité, le DU a contribué à hauteur de 1000 Euros pris sur les crédits direction.

Recrutement Massilva Rahmoun sur poste EPR/Sauvadet (CNRS/IE)

Comme annoncé lors de l'AG, le poste EPR ciblé sur l'unité a été ouvert au CNRS. Massilva, CDD sur le poste, a brillé lors de l'audition et a obtenu ce poste.

Ouverture Postes IRD Gestion/Administration

Un poste Sauvadet IE-gestion administrative et financière/Aide au pilotage est ouvert sur le profil de poste de Katia Grucker, CDIée depuis septembre dernier. Les auditions auront lieu le 12 janvier à Marseille. Katia ainsi que 2 autres candidates seront auditionnées. La prise de fonction aura lieu dès que possible ensuite.

Un second poste, niveau T Assistante Gestion devrait être ouvert rapidement pour le recrutement d'1 Assistant(e) de Gestion qui sera mutualisé entre MIVEGEC et NUTRIPASS. Le poste devrait d'abord être ouvert en mobilité, puis aux candidatures extérieures. Affaire à suivre.

○ **Concours IRD, CNRS, UM.**

Cette année, 3 postes seront ouverts à l'UM (voir profils détaillés transmis en annexe) :

- Prof CNU 67-68 « Interface Ecologie-Evolution »
- MCF CNU 67-68 « Ecologie spatiale / Ecologie du Paysage »
- MCF CNU 67-68 « Approches génomiques de la Biodiversité »

MIVEGEC est identifiée comme unité potentielle d'accueil pour les 3 postes (avec le CEFE, l'ISEM, MARBEC et AMAP en particulier) : n'hésitez pas à diffuser ces profils à toute personne potentiellement intéressée pour nous rejoindre.

Les dossiers sont en cours de constitution pour les concours CNRS (janvier) et IRD (plus tard). Comme chaque année, plusieurs candidats se positionnent. Les contacts doivent être pris avec les chercheurs de MIVEGEC qui travaillent sur des thématiques proches afin de finaliser les dossiers et vérifier la cohérence.

Rappel : la politique de l'UMR concernant les recrutements est d'autoriser tous ceux qui le souhaitent, et dont le projet de recherche est cohérent avec nos thématiques et co-construit avec des chercheurs/EC de MIVEGEC, à se présenter aux concours. Pas de présélection à l'échelle de l'Unité car nos critères ne sont pas forcément ceux qui seront retenus par les commissions.

- **Budget :**

o **Demande budgétaire 2018 et notifications ;**

Notification UM reçue pour 2018 : 69.909 Euros, en augmentation /2017 (64.418)

Notification IRD pour 2018 : en arbitrage (aucune idée du montant car aucun critère précis de l'IRD pour calcul)

Notification FEI CNRS pour 2018 : en arbitrage (on espère 120.000, comme chaque année)

Arbitrages obtenus (IRD):

- 5 demandes **ARTS** (bourses de thèse pour étudiants du Sud) avaient été introduites : 1 bourse obtenue (Burkina, T Lefèvre). Négociations en cours pour obtenir 1 an de complément pour un étudiant ivoirien (C Penetier).
- 2 demandes **JEAI** avaient été introduites : IMPALA (Cameroun, I Morlais) a été sélectionnée,
- **LMI** : 1 demande en porteur (JF Guegan) + 1 associé : le LMI Santinella, porté par l'UMR ESPACEDEV et auquel nous sommes associé via V Corbel a été retenu pour financement.
- 1 financement « coup de pouce » (appel à projets valo IRD) a été obtenu par Andres Garchitorena pour la mise en place d'un système de surveillance à Madagascar, en collaboration avec l'ONG PIVOT.

Demandes encore en arbitrage :

- VI = 3 demandes (Moiroux BF, Gouagna TIS RUN, Bañuls+Choisy VN). A priori le VI pour le Burkina sera validé.
- 7 demandes de « Crédits spécifiques » ont été introduites dans la demande budgétaire adressée à l'IRD : soutien au réseau WIN (15.000), équipement Vectopole (15.000), acquisition logiciel LabCollector (7.250), réseau ABC (15.000), TIS (16.000), aménagement d'un L1 Biologie Cellulaire (15.000+NUTRIPASS+DR Occitanie), VectoBol (19.000). Tout ne passera pas !
- Fonctionnement LMI : ZoFac (renouvellement), DRISA, LAMIVECT.
- 2 demandes adressées au CNRS (hors FEI) : spectrophotomètre et congélateur -80.

o **Projets soumis en réponse aux AàP :**

- ANR : Lettres d'Intention (Loi) soumises : 6 JCJC, 1 tremplin, 5 PRC en porteur et 3 PRC associés ;
- ANSES : 2 Loi comme porteurs (Ayala, Roiz), 1 associée (V Robert) ;
- ATIP : 3 demandes (Pedernana/Alizon, Talman/Morlais, Claessens/Lopez-Rubio) ;
- MUSE : 2 projets A (Ayala, Prugnolle), 2 projets B (Hurtrez, Constantin de M.). Décision attendue par le Board de MUSE qui se réunit le 20 décembre (*voir mail DU du 20/12 : financement du projet déposé par S Hurtrez – type B : postdoc*).

Les modalités de sélection des projets ont de nouveau été discutées. L'appel à projets, affiché dans l'urgence par MUSE, avec des critères mal définis et un nombre limité de projets autorisés par UMR a semé la zizanie dans toutes les UMRs du site, MIVEGEC n'est pas une exception. Les soucis ont été remontés au plus haut niveau (UM, MUSE, tutelles). Un prochain appel devrait sortir début 2018. On espère des directives plus claires. Un comité de sélection pourrait être alors envisagé en interne, si nécessaire. Le DU souhaite cependant que ces questions d'arbitrage impliquent uniquement les responsables d'équipe (chargés de coordonner ces sujets dans les équipes) et les DU adjoints pour une ventilation équitable des opportunités.

o **Financements obtenus Labex CeMEB :**

- 3 projets exploratoires soumis, 3 financés (Liegeois, Duron, Chevenet).
- Equipe Junior : 1 soumis = 1 financé (Hurtrez/Sabourin).
- Mobilité IT : 1 soumis = 1 financé (Valero).
- Visiting scientist : 1 soumis = 1 financé (Lanzaro UC-Davis, 2mo).

Message aux agents : allez sur le site du Labex et répondez aux Appels !

- **Infos diverses ;**

o **PSIP IRD « Programmes Structurants Interdisciplinaires et Partenariaux »**

Le contrat d'objectif et de performance de l'IRD (2016-2020) affiche comme principale ambition le renforcement d' « *une recherche pluridisciplinaire et partenariale au service des grands enjeux communs du développement durable dans la zone intertropicale et méditerranéenne* ». La structuration de la recherche est priorisée autour de **trois problématiques** : le changement global, la crise des ressources et les menaces sanitaires, les déséquilibres liés à la croissance des inégalités. Un des dispositifs priorisés de cette structuration est **le PSIP**, qui doit articuler, autour de ces trois problématiques, les stratégies entre les départements de l'IRD.

Le PSIP est tout d'abord un **lieu de réflexion** dont l'enjeu principal sera d'orienter les politiques des Pôles Sciences, Développement et Appui à la Science. Il est aussi un **lieu d'animation**, interdépartements et inter-unités, qui permettront la construction de synergies sur des programmes de recherches interdisciplinaires qui devront conduire à des réponses à des APP ou des sollicitations au niveau international. Il mobilisera pour cela les outils structurants de l'IRD : JÉAI, LMI, GDR, Observatoires, etc., ainsi que le partenariat pour construire **une stratégie de recherche** transversale en lien avec les institutions européennes et internationales et avec les préoccupations d'accroître l'impact de nos recherches en matière de politique et d'actions de développement. Il est prévu de développer 11 PSIP sur différentes thématiques. A l'heure actuelle, aucun moyen financier ou RH n'est alloué aux PSIPs. Sur les 11 PSIP prévus, 6 ont commencé à réfléchir et ont chacun organisé une première réunion qui a mobilisé une cinquantaine de participants. MIVEGEC (DU+chercheurs) a participé aux réunions de lancement des PSIP « Changement globaux et risques infectieux émergents » (coordination JF Guegan/MIVEGEC et L Atlani-Duault/SESSTIM) et « Dynamiques urbaines et développement durable » (coordination H Mazurek/LPED & F Gubert/DIAL). Les CR de ces réunions seront diffusés quand disponibles.

o **Nagoya :**

Carlo Costantini fait un point sur l'avancement des démarches dans le cadre du protocole de Nagoya. Suite à la formation collective IRD sur les conséquences de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya que 5 agents MIVEGEC ont suivi en fin novembre, un petit groupe de travail (C Costantini, R Froissart, G Le Goff, M Rossignol, B Scheid et T Valero) s'est réuni pour discuter comment faciliter (i) l'accès à l'information et (ii) l'application de la réglementation Nagoya au sein de notre UMR.

Il a été rappelé que l'application de la réglementation est une responsabilité individuelle des porteurs de projet. Dans ce contexte, le DU a fait remarquer que, bien que nos tutelles n'aient pas obligation de résultats, elles ont néanmoins obligation de moyens.

Il a été donc proposé de développer des outils informatiques pour orienter les agents MIVEGEC sur les démarches à suivre, faciliter l'obtention des autorisations requises par des procédures claires et la mise à disposition de maquettes des différents documents réglementaires (CECC=Consentement Eclairé en Connaissance de Cause, CCCA=Conditions Convenues d'un Commun Accord et ATM/MTA=Accord de Transfert de Matériel), et assurer la traçabilité avec un système électronique de gestion de documents.

Cette démarche devra se faire en concertation avec les services juridiques et les référents Nagoya de nos tutelles. Pour aider le groupe de travail dans sa démarche de développement d'outils et pour assurer la communication interne, des référents Nagoya par équipe devraient être identifiés.

Franck Prugnolle rappelle que l'ANR exigera bientôt des éléments de ce type pour la soumission des projets. Certains appels H2020 demandent également l'établissement d'un « data management plan » lors du dépôt des projets (archivage des données, sécurité, modalités d'accès, etc...). Il est donc de la responsabilité de tout PI de maîtriser ces procédures.

Afin d'informer l'ensemble des agents sur les ressources disponibles dans l'Unité et sur la situation réglementaire et son évolution, un séminaire sur le sujet sera donné par le groupe de travail au cours du premier semestre 2018.

Discussions et Décisions :

Points mentionnés à l'ordre du jour :

- Organisation de l'Unité : Groupes de travail, Réunions, Comité de Direction, Diffusion de l'Information dans l'Unité, Fonctionnement du secrétariat,...
- Fonctionnement du CUCL : comment faire du CUCL une force de proposition et de discussion pour l'amélioration du fonctionnement de l'Unité. Quel rôle, quelles modalités ?
- Organisation de l'Unité : modalité de répartition et utilisation du récurrent 2018, utilisation du « commun/fonctionnement général » ?

Discussion générale :

Les points évoqués ci-dessus ont donné lieu à une discussion générale nourrie par de nombreuses questions/observations/commentaires remontés de différents groupes de discussion dans l'Unité. Tous les aspects n'ont cependant pu être abordés dans le temps imparti. Les questions majeures ayant été exposées et débattues reprennent en partie les discussions initiées lors de l'AG d'octobre, les sujets évoqués lors des réunions Qualité ou sur la liste des utilisateurs de nos laboratoires. A retenir :

- **Circulation de l'information dans l'UMR** : c'est un point faible. La diffusion de l'information se fait essentiellement via le CUCL, les réunions Qualité, les AG et la liste mivegec.tous. C'est insuffisant, tant en terme quantitatif (fréquence des réunions) que qualitatif. Nécessité de mettre en place un média d'information en interne (lettre d'information). Le DU et le secrétariat (sens large : assistantes et chefs de projets hébergés dans l'UMR, correspondants équipe) doivent faire une proposition en ce sens au prochain CUCL.
- **Distribution du récurrent** : La question des parts chercheurs et ITA est de nouveau évoquée. Le DU rappelle que cette question a été débattue à plusieurs reprises déjà, et résolue lors du passage de MIVEGEC1 à MIVEGEC2. Il ne note aucun argument nouveau parmi ceux avancés. Il n'est pas question de remettre en cause notre mode de fonctionnement, basé sur la masse salariale, pour la distribution du « récurrent » dans les équipes. C'est un indicateur pris en compte par nos tutelles pour nous verser ce soutien de base, même si les modalités de calcul restent obscures (sauf à l'UM qui a une politique de communication très claire sur ce sujet). Cependant, cela n'interdit pas et doit au contraire motiver une certaine souplesse dans et entre les équipes. Dans la mesure du possible, cet argent (on parle de 300.000 Euros/an) doit servir à faire de la recherche et il est largement possible de capitaliser au sein des équipes et de mutualiser entre équipe. Le DU encourage toute initiative en ce sens. Cela se fait déjà, à petite échelle dans l'Unité, cela doit se développer plus : nous avons les ressources et la variabilité nécessaires à cette adaptation.
- **Organisation des réunions/groupes de travail/listes de discussion/CUCL** : les discussions en cours ont été évoquées. Il est nécessaire de mieux structurer nos différentes instances et listes de discussion : les réunions Qualité ne conviennent pas à tous, il faut resserrer sur le périmètre couvert par la certification et parler spécifiquement qualité lors de ces réunions qui doivent être dissociées des réunions de laboratoire/laboratoires, des réunions Hygiène et Sécurité, etc... Les arguments peuvent aussi être discutés sur la base de listes de diffusion/discussion spécifiques, qui restent à mettre en place. Concernant le CUCL, le DU rappelle son rôle consultatif et d'aide au pilotage : en aucun cas le CUCL n'est une instance de décision. Au contraire, le CUCL doit s'emparer des discussions en cours dans l'Unité, y réfléchir, organiser les argumentations, et faire remonter des propositions concrètes et aussi consensuelles que possible au DU pour arbitrage et décision. Un comité de direction, impliquant le DU, les DUAs et les responsables d'équipe doit être mis en place pour faciliter les arbitrages inter-équipes (par exemple pour certains appels à projets contraints tels que le

dernier appel MUSE, pour définir les priorités pour les demandes expat/MLD à l'IRD,...) et favoriser les interactions entre équipes et le montage de projets en commun.

- **Définition et Utilisation du « fonctionnement général/commun »** : La question a été soulevée et est débattue au sein du groupe des utilisateurs labos. L'enveloppe déléguée au commun est conséquente et déborde sur les crédits de direction et les reliquats de fin d'année. Il est important et aujourd'hui nécessaire d'avoir une réflexion sur les modalités de financement et d'utilisation de cette enveloppe. Une hypothèse de travail pourrait être de mettre en place un fonds auquel les utilisateurs (permanents comme temporaires) de nos différentes plateformes/labos contribuent en fonction du volume d'utilisation. Cela permettrait de revaloriser les parts chercheurs/ITA tout en assurant une gestion plus équitable du récurrent notamment pour ceux qui n'utilisent pas nos plateaux techniques. La question doit être discutée à différents niveaux dans l'UMR (utilisateurs labos, équipes, comité de direction). Le CUCL validera la proposition consensuelle qui émergera. Le DU souhaite qu'une proposition soit faite rapidement pour application dès 2018.

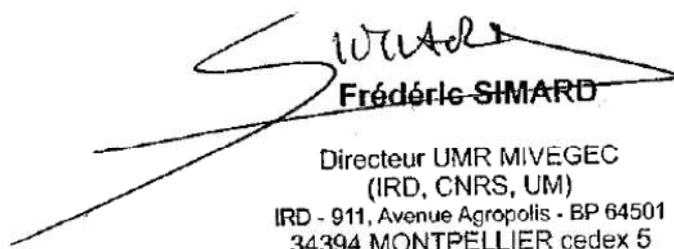
De nombreux points remontés par les agents n'ont pu être abordés au cours de cette session et les discussions engagées n'ont pas forcément permis d'avancées notables sur les sujets abordés. Les membres du CUCL souhaitent pouvoir se réunir de nouveau dès que possible pour finaliser ces discussions. La prochaine session du CUCL sera ainsi programmée rapidement à la rentrée (fin janvier/début février).

Questions Diverses :

- Remplacement G Yahouedo, représentant étudiants au CUCL ;

La question a rapidement été évoquée en séance. G Yahouedo, représentant des étudiants de l'Unité au CUCL a soutenu sa thèse en 2017 et a quitté l'UMR. Son remplacement doit être effectué. Les étudiants de l'Unité seront appelés à élire un nouveau représentant dès le début de l'année 2018.

Fait à Montpellier, le 22/12/2017



Frédéric SIMARD
Directeur UMR MIVEGEC
(IRD, CNRS, UM)
IRD - 911, Avenue Agropolis - BP 64501
34394 MONTPELLIER cedex 5
Tél. : 33(0)4 67 41 61 47